



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

REF : CGZ/ND/SQ-2021
Tél : 0590 47 81 02
Tél : 0590 47 81 41

Mél : ce.cabinet@ac-guadeloupe.fr

Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare BP 480
97183 Les Abymes Cedex

Les Abymes, le Mercredi 22 Septembre 2021

La Rectrice de région académique
Rectrice d'académie
Chancelière des Universités
Directrice Académique des Services de
l'Éducation Nationale

Aux

Personnels

Objet : Protocole d'accueil des élèves à compter du 27 septembre

Madame, Monsieur,

La situation épidémique de la région académique Guadeloupe qui s'était fortement dégradée à partir de mi-juillet a nécessité de décaler la rentrée au 13 septembre et de mettre en place un niveau 4 renforcé du protocole sanitaire avec des mesures de fonctionnement adaptées pour les écoles, collèges et lycées pendant les 2 semaines du 13 au 24 septembre.

Depuis mi-août, grâce aux mesures de freinage mises en place, la situation sanitaire est en constante amélioration avec des indicateurs en baisse régulière. Elle est également à l'amélioration continue à Saint-Martin qui appliquera le niveau 3 du protocole à compter du 27 septembre et demeure favorable à Saint-Barthélemy qui continue à appliquer le niveau 2 du protocole.

Cette évolution qui a été rendue possible grâce aux efforts de tous permet aux élèves du département de la Guadeloupe de reprendre les cours en présentiel à compter du 27 septembre conformément au niveau 4 du protocole sanitaire en vigueur dont les grandes lignes sont rappelées ci-dessous :

Doctrine d'accueil

- Cours en présentiel en école primaire, 6èmes et 5èmes,
- Hybridation pour les élèves de 4è et 3è avec jauge à 50 %
- Hybridation au lycée avec jauge à 50 %

Protocole sanitaire

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire
- Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré
- Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas

Activités physiques et sportives

- Activités physiques et sportives autorisées **uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres**

Protocole de contact- tracing

- Écoles : fermeture de la classe dès le 1er cas positif de COVID, mise en isolement de la classe pendant 7 jours et poursuite des apprentissages à distance

- Collèges et lycées :

- le faible taux de vaccination des jeunes de 12 à 18 ans (schéma complet) conduit également, pour le moment, à fermer la classe dans les mêmes conditions alors même qu'une personne vaccinée (schéma vaccinal complet) n'est pas considérée comme contact à risque. Cette position sera amendable dès lors que dans la classe il y a un nombre d'élèves vaccinés suffisant pour pouvoir maintenir une activité en présentiel avec isolement des cas positifs pendant 7 jours.

Cette deuxième étape dans le retour progressif de tous les élèves à l'école doit s'accompagner impérativement du respect des gestes barrières pour continuer à se protéger et protéger son entourage et également de la vaccination qui est une protection efficace contre les formes graves. Une contrepartie de cette évolution est aussi notre engagement à mettre en place des auto-tests afin de pouvoir être réactifs en présence d'un cas positif.

Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour continuer à lutter contre la circulation du virus et vous en remercie.

La Rectrice de Région Académique Guadeloupe

Rectrice d'Académie

Chancelière des Universités

Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale

Christine GANGLOFF-ZIEGLER

